



**LISTE DES ECOLES SUPERIEURES ART DRAMATIQUE
FORMAC & INTENSIF / 2022-2023**

Formation de l'acteur à vocation professionnelle
Module Intensif & Projet artistique personnalisé

Centre de formation – Théâtre en Miettes
40 rue Joséphine, 33 300 Bordeaux

Plus d'informations :

Dominique UNTERNEHR

Responsable du centre de formation

Référent handicap

formation@theatreenmiettes.fr

05 56 43 06 31

Valentine JOUBERT

Coordinatrice du centre de formation

Chargée de mission Qualiopi

coordo@theatreenmiettes.fr

05 56 43 06 31

Site : <http://www.theatreenmiettes.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/the.en.miettes/>

Instagram : https://www.instagram.com/theatre_en_miettes/

INFORMATIONS GÉNÉRALES

▼ DURÉE DE LA FORMATION

- ◇ FORMAC : 606 heures (lundi, mardi et mercredi après-midi)
- ◇ Module intensif : 99 heures (facultatif pour les FORMAC)

La FORMAC amène des présentations publiques qui seront définies tout au long de la formation. Cette disponibilité s'ajoute au volume horaire de la formation.

▼ MODULE INTENSIF & PROJET ARTISTIQUE PERSONNALISÉ

- ◇ Module : accompagnement individualisé avec un-e metteur-e en scène
- ◇ Pour les FORMAC : module accessible en complément de la formation initiale
- ◇ Pour les publics extérieurs : module accessible pour la préparation aux concours et auditions, l'approfondissement du travail théâtral, une pratique intensive partagée, etc.
- ◇ Volume horaire : 99 heures (3 heures tous les mercredis matin)

▼ COÛT DE LA FORMATION

- ◇ FORMAC (module intensif inclus) : 2 700 € TTC + 42 € d'adhésion
- ◇ Module intensif (seul) : 600 € TTC + 42 € d'adhésion

Financement AFDAS possible sur des modules spécifiques (contactez-nous)

▼ EXIGENCES PRÉALABLES (FORMAC)

- ◇ Un projet personnel et/ou professionnel clair et bien exprimé
- ◇ Une connaissance du champ artistique
- ◇ Une expérience d'acteur-trice et de spectateur-trice
- ◇ Du savoir-être (ouverture d'esprit, motivation, curiosité...)

▼ ÉPREUVES D'ADMISSION

- ◇ Date limite de remise des dossiers de candidature : 12 septembre 2022
- ◇ Épreuves d'admission (2 jours) : 19 & 20 septembre 2022

▼ FORMATION

- ◇ Début de la formation : 26 septembre 2022 (FORMAC) | 5 octobre 2022 (INTENSIF)
- ◇ Fin de la formation : 28 juin 2023 (FORMAC) | 21 juin 2023 (INTENSIF)

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES ART DRAMATIQUE

Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique : CNSAD

<https://cnsad.psl.eu/>

Ecole du Théâtre National de Strasbourg : TNS

<http://www.tns.fr/>

Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Techniques du Théâtre

www.ensatt.fr/

Ecole Nationale Supérieure de la Comédie de Saint Etienne : ENSCSE

<https://ecole.lacomédie.fr/>

Ecole du Théâtre national de Bretagne

<https://www.t-n-b.fr/lecole/ecole>

Ecole Supérieure d'Art Dramatique de Paris : ESAD

<http://www.esadparis.fr/>

Ecole Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier : ENSAD Montpellier

<https://ensad-montpellier.fr/>

Ecole Supérieure de Théâtre de Bordeaux Aquitaine : ESTBA

<https://www.tnba.org/estba>

Ecole Régionale d'Acteur de Cannes et Marseille : ERACM

<https://eracm.fr/>

Ecole supérieure d'Art dramatique du Théâtre du Nord-Pas-de-Calais.

<http://ecoledunord.theatredunord.fr/>

L'Académie - Ecole Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin

<http://www.academietheatrelimoges.com/>

Haute Ecole de Theatre de Suisse Romande : HETSR - Manufacture de Lausanne

<http://www.hetsr.ch/>